

## À propos des programmes et des révisions. Raymond Barra

Pourquoi les programmes exigent-ils parfois, (et de plus en plus fréquemment semble-t-il), que le maître conduise son enseignement d'une certaine façon, celle qu'ils indiquent ? Qu'est-ce qui justifie cette exigence ? Le maître n'est-il pas le plus apte à juger de cette conduite compte tenu des élèves qu'il reçoit ?

Ainsi, il est dit dans le futur programme de Seconde que «Le calcul numérique et le calcul algébrique ne doivent pas constituer un chapitre de révision systématique. ... En particulier, ils seront traités en liaison étroite avec l'étude des fonctions».

Il est à noter qu'en 1960, par exemple, et ce n'est pas si loin, les révisions systématiques sont jugées nécessaires et inscrites au programme (voir en annexe le texte extrait de ce programme destiné aux «meilleures» classes de Seconde, pour des élèves qui n'étaient pas alors plus «manchots» que ceux de maintenant).

Il est vrai qu'à l'époque, l'Inspection générale, seule responsable des programmes, je crois, n'avait pas atteint en matière de pédagogie, la profondeur de réflexion à laquelle sont parvenus les responsables actuels. Aussi, ne s'éloignait-elle pas des rares certitudes (ou quasi-certitudes) de la pédagogie, à savoir :

- que les connaissances se volatilisent pendant les vacances, surtout les mal apprises,
- que les notions nouvelles, parce qu'elles sont nouvelles, ne se laissent pas appréhender facilement, surtout si les élèves ont peu de temps pour les comprendre et apprendre à les utiliser, et qu'il est donc préférable pour la plupart d'entre eux, de les aborder avec des bases suffisamment assurées. Que le handicap de connaissances oubliées ou approximatives, de techniques mal maîtrisées, ajouté aux difficultés de la nouveauté risque d'être fatal.

**Annexe :** Extrait du programme du 18 juillet 1960 des classes de Seconde A', C, M et M'.

**Géométrie :** 1°) Rappel et mise en ordre des premiers éléments figurant dans le programme de géométrie de la classe de 5ème et dans le paragraphes II, III et IV du programme de la classe de 4ème. le professeur s'attachera à construire un répertoire de définitions et de propriétés : il pourra éventuellement donner une certaine ampleur au caractère déductif de telle ou telle partie de son exposé, sans perdre de vue qu'il ne convient pas, à ce niveau, de s'attarder longuement sur ces notions, qui ont déjà été présentées et qui constituent un point de départ.

Une liste de rappels est aussi donnée pour la partie **Algèbre**.

### Problèmes de rentrée : écrivez-nous.

Non, il ne s'agit pas de problèmes de mathématiques pour une mise en train ; ce serait trop beau ! Ce sont les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans nos établissements et qui nous empêchent d'exercer correctement notre métier de professeur de mathématiques : classes surchargées (collège et lycée), deux professeurs sur une même classe en collège, un pour l'option et un pour la spécialité en lycée, or ganisation «étonnante» des heures de «remise à niveau» en 6ème et en 5ème, des modules et aides individualisées en lycée allant à l'encontre de l'esprit de la réforme, manuels de mathématiques manquants en 3ème, horaires plancher en 5ème et en 4ème. Cette liste est loin d'être exhaustive et nous sommes toujours étonnés de découvrir, au hasard de rencontres entre professeurs de mathématiques, des situations que nous ne pouvions même pas imaginer malgré toute notre «mauvaise» volonté.

Aux Assises des Mathématiques, le 2 avril dernier, le Recteur nous a dit être à l'écoute de la base. Aussi, la Régionale de l'APMEP demandera à le rencontrer pour, entre autres, faire le point sur tous ces problèmes. Mais nous voulons être sûrs des informations que nous donnerons. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de nous faire part des problèmes que vous rencontrez dans vos établissements. Envoyez votre courrier ou E-mail le plus rapidement possible, que nous ayons ces informations déjà à la réunion du Comité élar gi de la Régionale le 10 novembre prochain.

Jean Fromentin

## À propos des triangles de même forme

Raymond Barra

Il faut reconnaître un mérite aux membres du GTD qui ont conçu et rédigé le futur programme de seconde qui lui n'en a aucun, à ce qui se dit ici ou là. Le mérite est d'introduire un peu de poésie dans la sécheresse du programme de mathématiques : ainsi, les triangles semblables sont devenus des «triangles de même forme» (ils ont les mêmes angles). Évidemment, ça surprend.

Mais la surprise n'est pas agréable à tous, à en juger par certains propos entendus, du genre :  
- C'est un non-sens ! Les triangles étant des objets de forme triangulaire, ils sont nécessairement tous de même forme.

- C'est illogique ; on devrait dire isogones (cf. leur définition).

- Et pourquoi pas alors «triangles ayant un air de famille», «pareillement tordus» ?

- J'ai fait un cauchemar : j'ai vu un triangle qui n'avait plus forme humaine....

De tels propos ne peuvent venir que de gens malveillants, bornés ou rustres. Les autres apprécieront qu'un langage ésotérique devienne fleuri. Et il faut regretter plutôt que le GTD n'ait pas remplacé d'autres mots, par exemple :

- facteur d'un produit : le préposé au produit
  - repère orthonormal : repère de l'harmonie
  - nombre naturel : nombre bio (logique !)
  - les entiers négatifs : les nombres des losers.
- Encore, ce changement n'est rien auprès des exercices admirables que l'on peut en tirer : le programme ne demande-t-il pas de «s'interroger sur la notion de forme» pour des rectangles, des quadrilatères... ? Quel professeur renoncerait au succès populaire, franc et massif, qu'il est sûr de remporter lorsqu'il dira : «Les enfants, aujourd'hui nous allons nous interroger sur la forme des rectangles» ?

Pour toutes ces joies à venir, merci.

### Mercredi 10 novembre Réunion élargie du Comité de la Régionale

Cette réunion portera essentiellement sur les nouvelles mesures de la rentrée au collège et au lycée.

Aussi, la Régionale APMEP de Poitou-Charentes invite tous les adhérents qui le désirent à participer à cette réunion qui aura lieu à 14 h 30 à l'IREM de Poitiers  
Faculté des Sciences,  
40 avenue du Recteur Pineau  
86022 Poitiers Cedex